



Compte-rendu de la réunion « Cadre de vie » (ex - fleurissement) du 7 novembre 2024 à 18h en salle de réunion de la mairie.

Présents : Françoise et Alain Albert, Odile Roess, Jean-Pierre Pourchet, Marco Davis, Marie-Angèle Martinez, Pierre Abry et Éric STEIB.

Point 1: dossier 4 fleurs.

Pour mémoire, nous avons eu visite du comité départemental du fleurissement le 28 juin 2024. Ces derniers nous avait donné un avertissement. À la suite de cette réunion, voici ce qui a été décidé :

- Suppression de 8 massifs pour passer de 70 à 62. Cela permettra de réduire la quantité de travail. Marco doit préparer une carte avec la localisation des massifs qui restent et des massifs qui seront supprimés.
- Les charmilles situés entre la rue de la Luzine et le parking du stade ne seront taillés plus que sur la partie basse. Il n'y aura plus de taille sur la partie haute. Cela permettra de gagner un jour de travail par an. Auparavant, il fallait 2 jours et maintenant il ne faudra plus qu'un jour.
- Dans certains massifs, il sera prévu de recycler une partie des plantes du cimetière, celles qui sont jetées dans les bacs et qui sont récupérables.
- Rue Pierre Carmien, il y aura deux massifs qui seront considérablement simplifiés. De la bâche, des pierres et quelques graminées suffiront.
- Il nous avait été conseillé de regarder la question du mobilier sur la voie piétonne entre les deux ponts. Les bancs en bois ont été enlevés et ils ont été remplacés par des bancs en pierre.
- Il faudra aussi remplacer une barrière vers la maison du temps libre pour empêcher les voitures de pénétrer sur la pelouse. Pascal a donné les consignes de creuser de nouveaux trous plutôt que d'utiliser les embases en ciment existantes. Cela permet d'allonger la durée de vie des poteaux. Les poteaux et les barrières ont déjà été achetés.
- Un pot vers la maison du temps libre sera déplacé. Ceux du parking de la mairie ont été enlevés mais ils seront remplacés par des arbres. Un sera planté dans les 15 jours qui viennent dans la cour de l'école et 2 sur le parking de l'école.

Point 2: Décorations de Noël

- 16 petits sapins de 1m50 seront achetés pour les décorations habituelles. Un grand de 3 m sera aussi acheté pour la Maison du temps libre. Nous passerons par l'intermédiaire de l'Association des Z'enfants d'abord afin qu'ils puissent bénéficier de la ristourne.
- Pour décorer la mairie avec les dispositifs habituels, il est prévu d'acheter des petits crochets (environ 80) pour pouvoir accrocher les décorations et il est prévu de remplacer le fil de pêche par de la ficelle.
- Il faut acheter aussi du papier de couleur rouge et or ainsi que du ruban.
- Une petite réunion sera prévue **le mercredi 13 novembre à 18h** à la mairie afin de préparer les décorations et une réunion un peu plus consistante sera prévue **le samedi 7 décembre** avec un appel à tous pour décorer la mairie ainsi que les sapins. Rendez-vous **à 14h** pour tous ceux qui le souhaitent. Les branches seront récupérées par Marco sur l'arbre couché le long de la piste cyclable.

Fin de réunion à 19h.